CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 14 FEVRIER 2013 à 20 heures 00

Effectif Légal : 19 / En exercice :	17
Présents à la Séance :	11
Absents :	06
Votants (dont 3 procurations)	14

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-BAINS -convocation et affichage effectués le 08 Février 2013- s'est réuni le <u>JEUDI 14 FÉVRIER 2013 à 20 heures 00</u>, en Mairie de PLOMBIÈRES-LES-BAINS, sous la présidence de **Monsieur Jean-Louis COURTIER, Premier Adjoint.** Monsieur Guy MANSUY, Conseiller Municipal, a été nommé secrétaire de séance.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRÉSENT	EXCUSÉ	POUVOIR À	ABSENT
1. M. DUBOUIS Frédéric, Maire		х	Jean-Louis COURTIER	
2. M. COURTIER Jean-Louis, 1er Adjoint	х			
3. M. MATHIEU Gilbert, 2ème Adjoint	х			
4. M. LEHNERT Philippe, 3ème Adjoint	x Gilbert MATHIEU			
5. M. BARBAUX Robert Marie, 4ème Adjoint	х			
6. Mme SCHMIDT Hélène, 5ème Adjoint	х			
7. Mme DAVAL Marie-Thérèse, Conseillère Municipale		х	Marie-Françoise DUCHÊNE	
8. M. MARTIN Jean-Pierre, Conseiller Municipal		х		
9. M. GRANDJEAN Jacques, Conseiller Municipal	х			
10. M. BONNARD Marcel, Conseiller Municipal		х		
11. M. BARBAUX Robert (Marie) Joseph, Conseiller Municipal	Х			
12. Mme TENETTE Valérie, Conseillère Municipale		х		
13. M. MANSUY Guy, Conseiller Municipal	х			
14. M. CORNU Jean, Conseiller Municipal	Х			
15. Mme DUCHÊNE Marie-Françoise, Conseillère Municipale	х			
16. M. BARON Dominique, Conseiller Municipal	Х			
17. Mme LOHMANN Marcelle, Conseillère Municipale	х			

L'ordre du jour est le suivant :

- N° 15 Approbation du procès-verbal de la séance du Jeudi 17 Janvier 2013
- N° 16 Approbation du procès-verbal de la séance du Lundi 04 Février 2013
- N° 17 Modification du tableau des effectifs Question supplémentaire :
- N° 18 Ouverture de crédits avant le vote du Budget 2013.

Délibération n° 15/2013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 17 JANVIER 2013

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du JEUDI 17 JANVIER 2013.

Délibération n° 16/2013

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 04
FÉVRIER 2013

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du LUNDI 04 FÉVRIER 2013.

Délibération n° 17/2013 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Premier Adjoint fait part au Conseil Municipal de la situation administrative d'un agent en contrat à durée déterminée se terminant le 31 mai 2013.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

DÉCIDE la création d'un poste d'adjoint administratif de $2^{\text{ème}}$ classe à temps complet soit une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} MARS 2013 .

DONNE POUVOIR au Maire ou l'Adjoint Délégué pour signer les arrêtés à intervenir.

Question non prévue à l'ordre du jour :

Délibération n° 18/2013 OUVERTURE DE CRÉDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET 2013

Le Premier Adjoint rappelle l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit la possibilité pour l'ordonnateur, jusqu'à l'adoption du budget primitif et sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

DÉCIDE D'OUVRIR les crédits suivants à la <u>section d'investissement du</u>

<u>Budget 2013 de l'Assainissement</u> avant le vote du Budget Primitif, conformément à l'article L 1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Dépenses d'investissement

Chapitre	Article			Montant
23	2315	P14	Construction STEP	170.000,00€